Image not found or type unknown

# Formation prothésiste ongulaire

Par **bina67**, le **11/05/2015** à **20:17**

Bonjour
m'étant inscrite sur Groupon.fr pour bénéficier d'une réduction
importante de 89.2 % sur une inscription pour un centre de formation Ongulaire en cinq jours d'une valeur de 1111 euros donc il me restait 79 euros que j'ai réglé immédiatement par Carte et à la fin de la Formation encore 120 Euros ça je suis d'accord mais nulle part est indiqué qu'il faille que je débourse encore la somme de 300 euros pour les produits à la sortie car en aucun cas je les utiliserai durant ce stage ...soi-disant que c'est pour l'image de marque qui est représentée ... j'aimerais savoir si je suis vraiment obligé de les acheter comme le formateur me le conseille vivement en me mettant la pression je veux le faire à mon rythme car c'est déja assez pour commencer [smile17]
Merci de toutes les réponses que vous pourrez m'apporter

Par **Baskus64**, le **20/12/2023** à **12:51**

Ca sent le truc pas très sérieux. regarde plutôt dans ce genre de centres : https://koreva-formation.com/stage/prothesie-ongulaire-maitriser-les-techniques-de-l-ongle-378.html

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés